

Transformer une contrainte environnementale en une opportunité économique : co-construction d'une filière viande bovine de qualité différenciée

D. Stilmant¹, P. Stassart², H. Hanus³, D. Jamar¹, L. Roussel³, Y. Seutin¹

¹ Section Systèmes agricoles – CRAW, 100, rue du Serpont, B-6800 Libramont ; stilmant@cra.wallonie.be

² Société, Economie, Environnement et Développement – Ulg, 185, Avenue de Longwy, B-6700 Arlon

³ GAL-Cuestas – Programme Leader⁺, 281, Rue des Prisonniers Politiques, B-6730 Bellefontaine

1. Contexte

La région Jurassique belge, charnière entre l'Ardenne belge et la Lorraine française, est caractérisée par un contexte pédoclimatique bien distinct qui a donné lieu à la mise en place de pratiques agricoles beaucoup plus extensives qu'au nord de la forêt ardennaise. Ces pratiques extensives ont conduit à une reconversion plus importante des systèmes vers l'agriculture biologique que dans les régions agricoles voisines. Ainsi, certains arrondissements comptent plus de 15% de leur SAU reconvertie à ce mode de production. Ces pratiques ont donné lieu à l'émergence d'une forte biodiversité avec l'intégration de 28% de la surface de cette région dans le réseau NATURA 2000. Ce réseau intègre jusqu'à 50% des prairies dans certaines des communes considérées. Les pratiques d'élevage ont conduit à une présence accrue des races françaises plus rustiques que la race Blanc-Bleu-Belge, qui représente plus de 90% des races à viande en Belgique, et de troupeaux croisés.

Comment transformer une contrainte environnementale forte, qui limite l'éventail des pratiques de production de viande bovine, développement de la biodiversité et consommation ? Comment traduire au niveau d'un produit les enjeux agricoles, environnementaux et sociaux que porte le territoire ? C'est le défi auquel a répondu la dynamique mise en place dans le cadre de la définition du cahier des charges de la filière "Bœuf des prairies gaumaises".

2. La dynamique : identification de 4 phases

– Phase 1 : Les enjeux portés par le projet

Cette première phase visait à permettre, aux différents acteurs en présence, du producteur au consommateur citoyen, de saisir les enjeux que ce projet se proposait de rencontrer, à savoir, concilier biodiversité et maintien d'une activité agricole. Pour ce faire, la diversité des agro-écosystèmes prairiaux et les potentialités offertes par la production de bœufs pour valoriser cette diversité ont été abordées.

La première de ces dimensions a été illustrée au travers d'une rencontre - débat, entre éleveurs, citoyens, naturalistes, chercheurs, sur la diversité des prairies concernées (de la réserve naturelle, en zone marécageuse, à la prairie sèche sur sol drainant en passant par la prairie alluviale de fauche). Dans ce cadre, les valeurs 'Nature', 'Agronomique' et 'Paysagère-Structurante' de ces prairies ont été appréhendées. Les atouts d'une production de bœufs pour une exploitation extensive des prairies ont été illustrés par la visite de systèmes de production - commercialisation de viande de bœuf développés France.

– Phase 2 : Explorer, s'enrichir de l'existant

Suite à l'identification d'expériences visant à articuler production et territoire, en collaboration avec l'équipe de l'Institut de l'Élevage impliquée dans le projet INTERREG, nous avons retenu et exploré deux expériences plus en profondeur : L'Éleveur et l'Oiseau, et l'AOC Maine d'Anjou. L'analyse de ces expériences nous a permis de mettre en avant les points suivants pour le développement du Bœuf des prairies gaumaises. Le contexte de notre projet est fort similaire à celui rencontré par le projet L'Éleveur et l'Oiseau, avec le maintien de pratiques extensives favorables au développement de la biodiversité dans les zones NATURA 2000. Toutefois, nous désirons, tout comme dans le cadre de l'AOC Maine d'Anjou, coupler l'effort réalisé au niveau du système de production, effort défini en collaboration avec les consommateurs, avec une différence gustative au niveau du produit fini. Tout comme dans le cadre de cette AOC, un effort important de définition d'un territoire d'action pertinent a été réalisé et une approche cohérente sur l'ensemble de l'exploitation est recherchée.

– Phase 3 : Un atelier de production de bœufs dans les systèmes Gaumais : atouts et contraintes

Suite à une réunion visant à valider les objectifs poursuivis avec l'ensemble des acteurs présents sur le territoire, les lignes directrices du projet ont été définies par 2 groupes : un groupe mixte de consommateurs et de naturalistes et un groupe d'éleveurs ayant pour mission d'explorer les schémas de production permettant d'articuler 'production de bœufs' et valorisation de prairies reconnues pour leur haute valeur biologique, répondant à un certain nombre de contraintes (fauche tardive, pas de fertilisation minérale...).

- La place d'un atelier de production de bœufs au sein des exploitations présentes sur le territoire

L'inclusion d'ateliers de croissance - engraissement, basés sur la valorisation des fourrages produits sur les zones de haute valeur écologique, au sein des principaux types d'exploitations identifiés sur la zone, peut être problématique lorsque :

1) la taille des structures est déjà trop importante pour intégrer un atelier supplémentaire. Cependant, une fois analysée avec les éleveurs, cette contrainte ne semble pas être un frein réel : seuls quelques animaux seront concernés au sein de chaque exploitation et les alternatives envisagées - le boeuf ou la vache de réforme - se caractérisent par la simplicité de leur conduite ;

2) le niveau d'intensification de certaines exploitations qui peut limiter leur adhésion à des conduites plus extensives des surfaces fourragères excepté si elles y sont obligées, notamment dans le cadre du programme NATURA 2000. La mise en place de systèmes avec une gestion à deux vitesses (une partie gérée intensivement et une partie gérée extensivement) questionne cependant la manière dont pourra s'organiser la communication et la crédibilité du produit ;

3) le chargement des prairies est proche du seuil des 1,4 UGB/ha qui permet d'accéder à la prime agri-environnementale correspondante. En effet, bien que ces systèmes soient en phase avec les objectifs du projet, une production de 'bœufs' en lieu et place de brouillards risque d'accroître les chargements, limitant dès lors l'accès aux primes correspondantes.

Par contre, la recherche d'animaux non culards (moins bien valorisés sur le marché belge), qui fourniront une carcasse de conformation U, R ou O après l'abattage (sur l'échelle européenne SEUROPE), permettra d'intégrer des animaux issus du croisement d'une race à viande sur une race laitière. Cela représente une alternative pour assurer la survie de petits ateliers laitiers présents sur la zone. De plus, de telles animaux seront plus aptes à déposer du gras intramusculaire et donc à développer une saveur particulière.

- La rentabilité d'un atelier de Bœuf des prairies gaumaises

La rentabilité d'un atelier de production de 'bœufs', obtenus au départ de taurillons non culards, finis entre 28 et 34 mois, avec un poids carcasse de l'ordre de 400 kg, et des rations constituées à plus de 85% par des fourrages a été modélisée sur base des données technico-économiques locales tout en intégrant les performances possibles au départ de la valorisation de fourrages issus, pour 50%, de prairies naturelles (fauche après le 15/06, seul un apport de fumier ou de compost et autorisé) ou de haute valeur biologique (fauche après le 15/07, pas d'intrant). La marge dégagée, supérieure à 300 €/bœuf, n'est pas extraordinaire mais est fortement tributaire du cours du maigre ainsi que de la plus-value que permettra d'obtenir la différenciation du produit et sa commercialisation en circuit court. Cependant, pour les éleveurs, la production de bœuf garde tout son attrait car elle permet de valoriser des animaux qui sont mal valorisés dans la filière conventionnelle (animaux moins conformés) tout en assurant une meilleure homogénéité du produit final par rapport à une filière femelle. Du point de vue des éleveurs qui se sont fortement impliqués dans cette dynamique, la production de bœuf présente également un avantage par l'irréversibilité qu'entraîne la castration alors que la filière femelle pourrait refléter des comportements plutôt opportunistes.

- Phase 4 : La définition du cahier des charges

Une fois identifiées les possibilités des producteurs et les "sensibilités" des consommateurs citoyens en termes de qualité du produit, d'attachement au territoire, de respect de l'environnement et d'équité, le cahier des charges a été défini autour de 4 grands principes :

1) **A l'échelle de la production** : fonder l'élevage sur la combinaison "pâturage - croissance lente (> 26 mois)", alimentation naturelle (90% d'herbe) et intégration des bœufs au sein d'un troupeau afin de leur permettre d'exprimer les comportements sociaux *ad hoc* ;

2) **A l'échelle de la ferme** : articuler élevage et environnement (fertilisation organique, pas de phyto ni anti-parasitaire sur les zones pâturées par les bœufs et leur troupeau, amélioration environnementale continue) ;

3) **A l'échelle du territoire** : gérer de façon négociée (commissions d'animation et de recours) le développement de la filière entre acteurs d'un territoire présentant des limites pédoclimatiques et culturelles claires ;

4) **A l'échelle du produit** : recherche d'une différenciation que le consommateur est apte à identifier et apprécier (niveau de finition, conformations admises, maturation supérieure à 12 j, caractérisation du produit).

En conclusion, la dynamique initiée, croisant une dynamique de filière et une dimension territoriale, a permis, à l'ensemble des acteurs en présence, d'appréhender les contraintes et enjeux auxquels se devaient de répondre un produit et un système d'élevage qu'ils voulaient construire comme un ambassadeur de leur terroir.

Remerciements

Cette approche a pu être réalisée grâce au soutien de l'Europe et de la Région Wallonne dans le cadre du projet GEMINER - Gestion des Milieux Naturels et de l'Espace Rural (programme Interreg III Wallonie-Lorraine-Luxembourg).